

RÈGLEMENT DOG DAYS 2025

Ce règlement est complémentaire au "règlement général de Bellewaerde Park".

ACCÈS AU PARC POUR LES CHIENS

Les chiens seront exceptionnellement admis dans le parc les mercredi 2, jeudi 3, vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 juillet 2025, à condition de respecter les conditions suivantes.

Pour être autorisé à entrer dans le parc avec un chien, il est nécessaire que :

- Le propriétaire et son chien se présentent au contrôle d'accès de l'entrée Lion ou de l'entrée Mexico.
- Le propriétaire dispose d'un ticket d'entrée valable pour le chien ainsi que du carnet de vaccination dûment complété. Ces deux documents doivent être présentés sur simple demande.
- Le chien soit accompagné d'un adulte capable de garder le contrôle de l'animal (max. 1 chien par personne).
- Le propriétaire fasse examiner son chien par le vétérinaire présent sur place.
- Le chien soit en bonne santé.

Les chiens suivants ne seront en aucun cas admis dans le parc :

- Les chiennes en chaleur.
- Les chiens agressifs (toute race).
- Les chiens refusés par le vétérinaire.

RÈGLES DE COMPORTEMENT ET DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES AUX CHIENS ET À LEUR MAÎTRE

1. Les chiens ne peuvent montrer aucun comportement agressif, que ce soit envers les visiteurs ou envers les autres animaux.
2. Les chiens doivent rester tenus en laisse en tout temps.
3. Les chiens ne peuvent être détachés que lors d'activités spécifiques prévues dans le cadre du programme Dog Days, et uniquement dans les zones clôturées prévues à cet effet.
4. Même dans ces zones clôturées, le chien doit rester obéissant et bien éduqué.
5. Il est interdit d'attacher les chiens à des poteaux, des barrières, etc ... et de les laisser sans surveillance. Des chenils sont prévus à plusieurs endroits dans le parc.
6. Les chiens ne sont pas autorisés à entrer dans les espaces intérieurs des points de restauration et des boutiques, sur les attractions classiques de Bellewaerde Park et dans les zones interdites aux chiens, telles que le parc animalier, l'île des Lémuriens, les blocs sanitaires et la zone de spectacle.
7. Il est obligatoire d'utiliser les toilettes pour chiens et les sacs à crottes disponibles dans le parc.
8. Le non-respect de ce règlement peut entraîner des sanctions et l'expulsion du parc.
9. Bellewaerde Park décline toute responsabilité en cas de dommages causés à des personnes, des biens et/ou des propriétés, y compris les visiteurs, le personnel et les infrastructures du parc. Cela comprend tous types de dommages, tant corporels que matériels, directs ou indirects.
10. Les chiens perdus seront conduits au poste de premier secours canins.
11. Le propriétaire reste en tout temps pleinement responsable de son chien ainsi que de la personne chargée de l'accompagner.